

# Connaissez-vous Jean-Baptiste Thiéry, son histoire ?

Ce nom, étroitement lié à celui de la commune de Maxéville depuis 1900, s'est progressivement inscrit dans la mémoire collective de la ville. C'est une Institution dont la mission première était d'accueillir des enfants particulièrement démunis selon les vœux de Monsieur Jean-Baptiste Thiéry, lequel, décédé en 1889, a légué sa fortune, dont une propriété sise à Maxéville, au département de Meurthe et Moselle. Cet acte de générosité lui aurait été inspiré, suite à sa visite de la maison Hospitalière Saint-Charles, où il avait pu constater que les enfants étaient hébergés au milieu des adultes, situation habituelle à l'époque dans les hôpitaux. C'est dans le but d'offrir un accueil spécifique aux enfants malades qu'il a décidé de ce geste.

Ce legs universel a été accepté par le département dans sa séance du 23 avril 1895, conformément au testament olographe de Monsieur Claude Emile Thiéry, fils de Jean-Baptiste, décédé le 3 février 1895 sans héritiers directs.

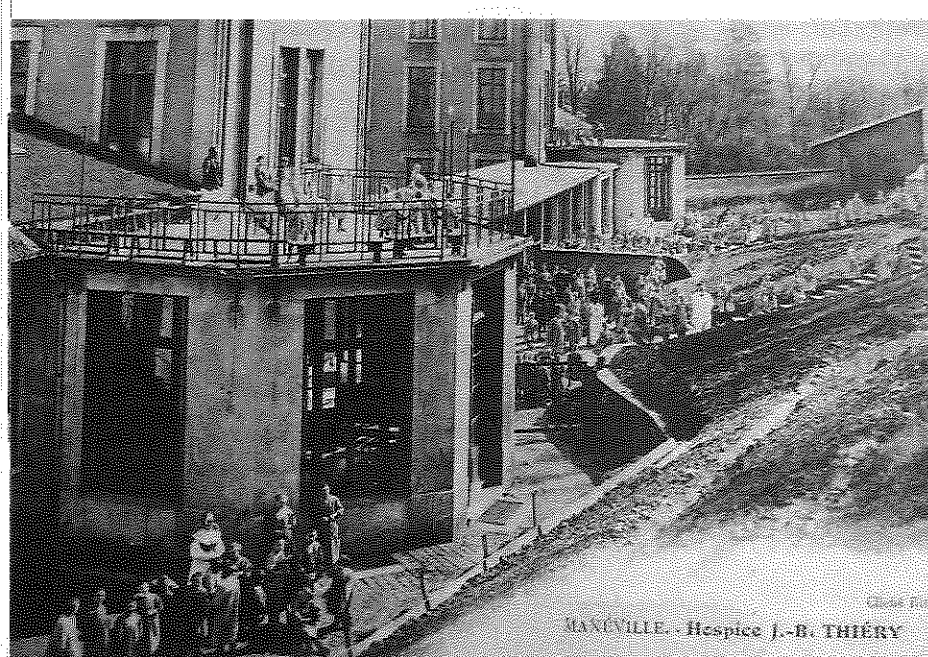
sœurs de Saint-Charles qui préalablement les accueillait à la maison départementale de secours. L'Histoire de Jean-Baptiste Thiéry est ainsi étroitement liée à celle de la congrégation des sœurs et à celle du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, entité nouvellement créée suite au conflit franco-prussien de 1870. C'est sur décision du conseil départemental que l'animation de Jean-Baptiste Thiéry a été confiée aux sœurs.

Dès le début de son histoire, l'Institution Jean-Baptiste Thiéry s'est adaptée aux besoins des enfants les plus démunis. Le nouvel établissement, dès 1908, accroît ses capacités d'accueil par l'acquisition d'une maison mitoyenne. Dès le début, Jean-Baptiste Thiéry accueille non seulement des enfants malades mais aussi les enfants abandonnés. Les sœurs y développent leurs compétences dans les domaines du soin et de l'éducation conformément à leur mission de Charité et de service.

Dès la fin de la 1<sup>re</sup> guerre et une délocalisation transitoire sur Honfleur liée au conflit, Jean-Baptiste Thiéry reçoit des enfants porteurs de handicap mental, alors dits « améliorables ». En 1925, sur décision du Conseil départemental un poste de neurologue est créé et occupé par le Professeur CORNIL. En 1930, l'Institution accueille environ 300 enfants et en 1937 les besoins d'agrandissement se concrétisent par l'ouverture de la Clinique pour l'accueil d'enfants porteurs de maladies chroniques. En 1941, « l'Asile » prend le nom d'hospice et l'établissement Jean-Baptiste Thiéry devient une clinique médicale Infantile.

Ce legs a permis la construction de « l'Asile » Jean-Baptiste Thiéry destiné à accueillir des enfants 5 ans après l'inauguration de l'hôpital central de Nancy. Jean-Baptiste Thiéry représente donc, de fait, le 1<sup>er</sup> hôpital d'enfant de l'agglomération, en ce XIX<sup>e</sup> siècle finissant, encore marqué par le précédent conflit qui avait provoqué un afflux de réfugiés en Lorraine.

C'est le 16 mai 1900 que l'Hôpital d'enfants « Jean-Baptiste Thiéry » accueille 50 enfants, lesquels y seront pris en charge par 6 religieuses de la congrégation des



En 1952, le nombre d'enfants accueillis depuis l'ouverture est estimé à 12300. Dès les années d'après guerre, avec les politiques de santé mises en œuvre, l'évolution s'accélère. Un centre Médico Pédagogique et un centre d'accueil pour enfants polyhandicapés sont constitués. En 1964, lors de la création de l'Association « Maison Hospitalière Saint Charles », Jean-Baptiste Thiéry apparaît comme un établissement de cet ensemble. Considéré de ce fait comme un établissement associé au CHU, celui-ci accueille à ce titre des internes et des étudiants en médecine en cours de formation.

L'accueil d'enfants déficients mentaux et porteurs de troubles du comportement aboutira en 1974 à la création d'un service hospitalo-Universitaire de neuropsychiatrie Infanto-juvénile sous l'impulsion du professeur Pierre TRIDON. Au cours de cette période, les besoins pédiatriques seront assurés par Madame le Docteur STEHLIN. C'est dans ce service que s'est développée, à Nancy, la psychiatrie Infanto Juvénile avec un intérêt plus spécifique pour les enfants porteurs de troubles évocateurs de l'autisme, entité alors encore relativement imprécise.

En 1976, une direction laïque prend le relais des sœurs qui quitteront officiellement l'établissement en 1981 mais qui néanmoins y garderont une présence jusqu'en 2010. C'est en 1993 que l'association gestionnaire actuelle, « Institution Jean-Baptiste Thiéry », est créée. Trois établissements distincts sont identifiés (Institut médico éducatif, Etablissement d'enfants polyhandicapés, Maison d'accueil spécialisée) sur le site historique rue de la République à Maxéville. Au cours des années suivantes devant les besoins et l'évolution des modalités d'accompagnement, il est rapidement apparu nécessaire d'apporter une réponse plus adaptée aux jeunes adultes handicapés initialement accueillis dans les établissements d'enfants du site historique.

Ainsi, l'Association Jean-Baptiste Thiéry a-t-elle successivement ouvert 3 Maisons d'accueil spécialisées : la première sur le site du Champ le Bœuf à Maxéville en 1996, la seconde à Commercy en 2006, et enfin la 3<sup>e</sup> à Moyen en 2013, spécialement dévolue à l'accueil



de jeunes adultes Autistes, ce qui a été rendu possible par restructuration d'un bâtiment acquis par les sœurs en 1970 pour y créer initialement un institut médico-professionnel pour jeunes filles.

Plus récemment, pour répondre aux besoins d'accompagnement précoce d'enfants porteurs de troubles du développement et des apprentissages, un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) s'est ouvert en 2011 et, conformément à son expertise dans le domaine de l'autisme, Jean-Baptiste Thiéry a été l'établissement médico-social récemment retenu par l'Education Nationale et par l'Agence Régionale de Santé pour y adosser la première Unité d'Enseignement en Maternelle pour Autistes (UEMA) créée dans le département afin d'accueillir, dès l'âge de 3 ans, les enfants porteurs de signes évocateurs de cette pathologie, dans la perspective de les maintenir en milieu scolaire ordinaire et qu'ils puissent y poursuivre leur cursus en intégrant le cours préparatoire à 6 ans.

Etablissement historique de la ville, l'Institution Jean-Baptiste Thiéry s'est continuellement adaptée aux évolutions des savoirs et aux besoins des personnes accueillies. Malgré la blessure infligée par les exigences de circulation routière, Jean-Baptiste Thiéry contribue à donner de Maxéville une image d'accueil et de service aux plus démunis.

**Pierre Monin**  
Président de l'Association

**Institution j-b Thiéry**  
ASSOCIATION

13 rue de la République - Maxéville

